



Pyrale du Buis Insecticide Spruzit prêt à l'emploi, flacon 500 ml

(Insecticide Spruzit AF)



Contre les ravageurs du buis

- Lutte contre les ravageurs des plantes
- Agit par contact en provoquant tout d'abord la paralysie puis l'élimination de ces derniers
- La combinaison du pyrèthre et de l'huile de colza agit contre les insectes adultes, les larves et les oeufs
- Bien supporté par les plantes
- Action rapide
- Il y a 2 à 3 générations de pyrale du buis par an. Il convient donc de traiter en mars/avril lorsque les jeunes chenilles quittent leurs cocons, et en juin/juillet lors de l'éclosion de la deuxième et troisième génération.
- Utilisable en Agriculture Biologique en application du règlement CE n° 834/2007

Mode d'emploi :

L'insecticide Pyrale de Buis est prêt à l'emploi. L'efficacité est optimale si les plantes sont vaporisées abondamment et sur toutes les faces. Ne pas traiter en cas de rayonnement direct du soleil ou par des températures élevées. Bonnes pratiques phytosanitaires : traiter par temps calme, sans vent sur un feuillage sec de préférence tôt le man ou dans la soirée. Ne pas traiter par forte chaleur. Ne pas traiter par pulvérisation par vent d'intensité supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort.

Conditionnement : 500 ml prêt à l'emploi

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Respectez les précautions d'emploi.

Nom Homologué : Insecticide Spruzit AF - AMM n°2090200

Composition : Huile de colza : 8,25 g/l (0,83 %) CAS n°8002-13-9, Pyréthrinés : 0,045 g/l (0,005 %) CAS n°8003-34-7